

RÈGLEMENT DU TROPHÉE MINITRIAL AuRA

PREAMBULE

La recherche de la maîtrise de l'engin et l'évolution sur terrains variés, l'apprentissage du respect des règles, des consignes de sécurité, des autres participants et des officiels **et les confronter à la compétition** constituent les objectifs prioritaires de ce championnat. Les activités peuvent s'organiser sur des zones de trial dont les dénivellations, variations de pentes, changements de direction et obstacles sont utilisés comme situations pédagogiques délimitées et validées par l'éducateur en charge de la séance, le temps de sa présence.

ARTICLE 1 – DEFINITION

La Ligue AuRA organise le **Trophée Mini trial AuRA** comprenant **trois** catégories, définies à l'Article 3, ouvert aux enfants de 6 à 14 ans avec des motos électrique 24 pouces maxi ou des motos thermiques de 80cc maxi. Ces journées sont ouvertes aux détenteurs d'une licence annuelle compétition NTR, NJ1 (6-7 ans), NJ2 (8-9 ans), NJ3 (10-11 ans), NJ3C (12-14 ans) LJA (+11 ans) ou de la licence découverte sportive LJD (jusqu'à 11 ans).

ARTICLE 2 – ACCUEIL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

CONTROLE ADMINISTRATIF

A leur arrivée sur le lieu de l'événement, les participants engagés doivent se présenter à l'accueil administratif munis de leur **licence valable pour l'événement**.

Le montant de l'engagements est de **15 €**. Le règlement de ces droits doit être joint au bulletin d'engagement.

Les bulletins d'engagements sont disponibles par téléchargement sur le site <https://www.lmaura.org/>.

Les engagements doivent être envoyés au club organisateur de l'épreuve.

Si le Trophée Minitrial ne pouvait avoir lieu pour quelque cause que ce soit, les organisateurs ne pourraient en être rendus responsables et les participants ne pourraient de ce fait réclamer une indemnité. Mais, dans ce cas, les droits d'engagement sont remboursés. Le montant des droits versés doit être remboursé par le club au participant qui prévient de son forfait au plus tard 48 heures avant le jour de l'événement.

CONTROLE TECHNIQUE

Le contrôle technique a lieu le matin de l'épreuve à partir de **9h00** avant le départ et portera sur la conformité de la moto et sur l'équipement du pilote (bottes, pantalon, maillot à manches longues, dorsales, gants, casque homologué).

Le coupe circuit magnétique au poignet, la couronne arrière pleine, la protection de couronne et de pignon de sortie de boîte sont obligatoires, leviers boulés, axe de sélecteur bouché. Toutes les aspérités dangereuses doivent être protégées. Le guidon doit être équipé d'une protection rembourrée recouvrant largement les fixations.

Les disques arrière pleins sont préconisés.

Le port d'une protection dorsale est obligatoire (norme : EN1621-1, 2 ou 3).

Des contrôles volants pourront avoir lieu sur décision du Directeur de course et le pilote ne respectant pas les règles pourra être exclu de l'épreuve

ARTICLE 3 – CONDITIONS D'ACCES AU TROPEE DE LIGUE MINITRIAL

CATEGORIES	MACHINES AUTORISEES	AGE	COULEUR DES FLECHES
Minitrial 1	Cylindrée maxi 80cc ou motos électriques 24 pouces maxi	6 ans révolus à 14 ans dans l'année	Noires
Minitrial 2	Cylindrée maxi 80cc ou motos électriques 24 pouces maxi	6 ans révolus à 10 ans dans l'année	Oranges
Minitrial 3	Motos électriques ou thermiques 20 pouces maxi	6 ans à 10 ans dans l'année	Violettes

Les **trois** catégories roulent dans des zones situées à proximité du départ.

L'accès aux zones n'est autorisé qu'aux officiels du contrôle et à l'éducateur.

ARTICLE 4 – PARCOURS

Le Trophée Minitrial AuRA se déroule sur 3 tours de 6 zones rassemblées sur un parcours adapté ne dépassant pas 1 km de long.

Deux de ces 6 zones doivent être de niveau supérieur pour chaque catégorie.

ARTICLE 5 – ORGANISATION

9h00 Contrôle administratif puis contrôle technique

Questionnaire « **Règlement et Sécurité** »

9h45 Echauffement – entraînement

10h00 Séance pratique

12h30 Pause

13h30 Séance pratique

16h00 Fin des activités

16h30 Affichage des résultats

17h00 Remise des prix

Pour les questionnaires Règlement et Sécurité, les participants pourront le télécharger sur le site de la ligue <https://www.lmaura.org/>.

ARTICLE 6 – CALENDRIER

Voir calendrier sur le site de la Ligue AuRA : <https://www.lmaura.org/>

ARTICLE 7 – EVALUATIONS

Le questionnaire Règlement et Sécurité sera travaillé par groupes, le but est que les pilotes comprennent bien ce questionnaire et participent en donnant des réponses. Ce doit être un moment d'échange.

Les réponses données ne rentreront pas en compte dans le classement de l'épreuve ou du Championnat.

ARTICLE 8 – RECOMPENSES

A CHAQUE EPREUVE :

Un classement individuel est établi à la suite de cette journée.

En cas d'ex-aequo au classement de l'épreuve, les pilotes sont départagés en tenant compte :

- du plus grand nombre de 0, de 1, de 2, de 3 et 5.
- si l'égalité subsiste, les pilotes sont départagés selon leur âge et le plus jeune prendra l'avantage.

Les pilotes seront récompensés avec des médailles.

CLASSEMENT FINAL :

Le classement sera établi sur toutes les épreuves.

Les classements des pilotes sont effectués à partir des points acquis lors de chaque épreuve par catégorie. Le champion est le pilote qui a le plus grand nombre de points de sa catégorie au classement général.

Pour départager les ex-aequo, on prendra en compte le nombre de places de 1er, 2e, 3e

Si l'égalité subsiste le cas échéant, la dernière épreuve sera déterminante.

Les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés lors de la dernière course.

ARTICLE 9 – OFFICIELS ET ENCADREMENT

Un éducateur breveté est présent pour l'encadrement des pilotes du Trophée Mini-trial AuRA

L'épreuve se trouvera sous la juridiction d'un directeur de course, d'un arbitre et d'un commissaire technique.